

Algérie

# «Nous ne sommes pas perdants»

Entretien avec Mouloud Achour

*Mouloud Achour est écrivain, journaliste. Directeur de la rédaction du quotidien Liberté, fondé en 1992, directeur littéraire aux Editions Casbah, créées en 1995 à Alger, il est responsable du domaine «Livre» de l'Année de l'Algérie en France.*

*Confluences Méditerranée : Quel est votre sentiment personnel sur l'élargissement de l'Union européenne ?*

Mouloud Achour : J'appartiens à la génération qui a appris à l'école que l'Europe s'étend de l'Atlantique à l'Oural. C'est dire qu'une Europe unie se réduisant à douze, voire à quinze Etats, n'est pas conforme à l'idée que je me fais de ce grand ensemble géopolitique qu'à intervalles réguliers, au cours de l'histoire, des conquérants, des leaders, des hommes politiques se sont donné pour mission de construire. L'élargissement de l'UE s'inscrit dans la logique de cette démarche unificatrice qui vise à regrouper autour d'une communauté d'intérêts le plus grand nombre de pays européens.

Il faut préciser que cette notion de communauté d'intérêts qui fonde l'idée même d'union a évolué au cours des âges. Elle ne repose plus – ou plus guère – sur des histoires de langues, de religions, de patrimoine civilisationnel mais sur des éléments plus «objectifs», particulièrement ceux qui relèvent de l'économie et de la défense. Si le projet a pu prendre peu à peu consistance, c'est, à mon sens, parce que depuis les années 50 on a renoncé sous ces latitudes, grâce à la lucidité de Jean Monnet, à mobiliser les mêmes arguments que ceux qui avaient permis de construire, et de déconstruire, les grands ensembles européens – du Saint Empire romain germanique à la Grande Europe dont rêvait Napoléon –, même s'il a fallu plus de quatre décennies pour passer de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à

Maastricht !

*- Comment cet élargissement est-il perçu en Algérie ? Intéresse-t-il l'opinion publique, la presse ?*

L'Algérie n'est guère prolifique en commentaires sur le sujet, sans doute parce que, comme je vous l'ai dit plus haut, l'Europe des Quinze a toujours été considérée ici comme une étape vers un ensemble plus vaste, aboutissement logique du processus de construction de l'UE.

Je ne crois pas avoir relevé dans la presse algérienne d'analyses fines sur ce sujet. Les affaires européennes sont, à mon sens, perçues comme secondaires par rapport aux problèmes quotidiens de l'Algérie qui sont, vous le savez, liés à la situation sécuritaire, à la crise en Kabylie, aux multiples difficultés induites par l'ouverture au marché, à la recrudescence des phénomènes de corruption, à la démographie, etc.

*- Avez-vous le sentiment que l'UE va s'éloigner des pays méditerranéens ? L'élargissement peut-il affecter, et en quoi, les sociétés méditerranéennes ?*

La mer Méditerranée, à mon avis, pour un grand nombre d'Algériens, n'a rien à voir avec l'œuvre de Braudel et ne connote pas tant la proximité avec l'Europe que le fossé infranchissable – du point de vue du citoyen moyen –, n'en déplaît aux politiciens qui voudraient en faire un espace de rencontres et d'échanges «mutuellement avantageux». C'est pourquoi il ne me semble pas juste de surestimer les attentes suscitées par les initiatives prises dans le cadre euro-méditerranéen. C'est aussi pourquoi l'Algérie – je ne parle pas de l'ensemble des pays de la rive sud – ne considère pas que l'élargissement soit une sorte de manque à gagner pour elle.

Il faut garder à l'esprit que, tout en reconnaissant attendre de nombreux effets positifs pour son développement et le traitement – sinon le règlement – de certaines de ses difficultés, l'Algérie ne s'est jamais présentée à l'UE comme un partenaire insolvable, bien au contraire. Et c'est parce que notre pays estime avoir de nombreux atouts à faire valoir que la focalisation de Bruxelles et de Strasbourg sur la région de l'Europe, auparavant située derrière le rideau de fer, ne constitue pas à ses yeux une donnée négative. Connaissant le caractère draconien des conditions requises pour rejoindre les Quinze, il n'échappe à personne que les pays rendus au «monde libre» par la

chute de l'Empire soviétique sont dans un état de déliquescence économique tel qu'il requiert de la part des Etats constituant l'UE actuelle la mobilisation de moyens importants.

Je ne crois pas pour autant que cet effort soit de nature à obérer l'avenir du Partenariat euro-méditerranéen, sauf à avoir le tort de penser qu'il ne peut profiter qu'aux seuls pays de la rive sud. Le lancement du Processus de Barcelone, voici huit ans, était déterminé sans aucun doute par la volonté de l'Europe d'endiguer une recrudescence de l'immigration sauvage, entre autres effets de la dégradation tous azimuts qui affectait les pays du sud. Les programmes mis en place pour les aider à réactiver leur développement ne procédaient pas d'une intention généreuse et désintéressée. Il y avait bien, en contrepartie, l'accès aux ressources des pays maghrébins, liées à l'agriculture ou aux matières premières, de même que l'ouverture de débouchés aux produits finis européens, à la faveur de la libéralisation économique en cours. Il y avait bien, en contrepartie, la perspective de rivaliser positivement avec l'influence américaine dans la région, tant au chapitre de l'exploitation pétrolière qu'à celui des investissements industriels.

*- Quel est votre point de vue sur le Partenariat euro-méditerranéen ?*

La réponse n'engage que moi-même : je considère que nous avons tout à gagner dans la mise en œuvre de ce partenariat. Il s'agit de convertir des programmes bilatéraux de coopération – qui ont parfois donné des résultats supérieurs à toutes les supputations – en programmes globaux. Les transferts de technologie peuvent prendre corps à travers des projets communs s'appuyant sur un échange de savoir-faire, sur des programmes de formation de formateurs, etc. D'autres volets plus concrets peuvent se matérialiser. On a parlé de la signature d'une convention de financement de 4 000 logements sociaux à l'occasion de la visite de M. Guerrato (ancien ambassadeur de l'UE en Algérie) en février dernier à Alger, s'ajoutant à plus de vingt programmes en cours de réalisation.

Cela dit, avec la fin des monopoles et la mise en œuvre des privatisations, l'Algérie a besoin de ménager des espaces dans tous les domaines d'activités aux investisseurs européens et de rendre accessibles des partenariats entre groupes privés algériens et leurs homologues européens. Inutile, je pense, de souligner l'importance de telles dispositions. L'expérience européenne dans la création et le management des PME, par exemple, arriverait à point nommé au moment de

la mutation de l'économie algérienne.

*- Pensez-vous que l'Europe puisse mener de front deux stratégies : l'élargissement à l'est et une politique méditerranéenne ?*

Ma conviction en ce domaine est que, même si elles ne peuvent être menées simultanément à l'heure actuelle avec une efficacité égale, ces deux stratégies s'imposent à court et à moyen terme comme une nécessité. Les deux actions sont complémentaires ; c'est une façon de préparer des ouvertures positives vers le sud pour les pays qui vont rejoindre l'UE et d'éviter toute discontinuité dans la coopération.

*- Que pensez-vous des obstacles à la circulation des personnes dans le sens sud-nord ? Comment pourrait-on les diminuer ?*

Il y a beaucoup à dire sur ce problème... L'honnêteté oblige à reconnaître que l'Europe n'envisage pas de façon favorable – c'est un euphémisme – une plus large ouverture de ses frontières aux ressortissants du Sud. La situation qui prévaut dans nombre de ces pays, et particulièrement en Algérie, l'absence de débouchés pour les jeunes, la récession économique, la démographie, l'appel de la modernité, même factice, etc., font craindre aux Européens «la ruée vers le nord». Souvenez-vous : on a parlé de la perspective des *boat people* au temps où l'intégrisme était sur le point de triompher en Algérie. La situation n'a pas notablement évolué depuis. Et ce n'est pas l'accueil réservé au président Chirac, récemment, qui pourrait lever cette crainte !

Je ne crois pas que la bonne formule soit d'augmenter les quotas d'admission en zone Schengen. Il faudrait plutôt que l'UE, à travers la poursuite des programmes MEDA, aide les pays du Sud à créer les conditions de maintien des jeunes chez eux. Il y a tant à faire : en matière de scolarité, de développement des loisirs, d'infrastructures industrielles, etc. Bien entendu, on ne peut tout attendre de la seule partie européenne : la responsabilité des gouvernants côté Sud est engagée.

*- Pour les intellectuels et les culturels, y a-t-il des problèmes spécifiques dans le domaine de la coopération ?*

Il est indéniable que pour certains le mal-être est dramatique : problème de circulation, problème de langue. Il y a pour des milliers d'entre eux formés dans les écoles et la langue de pays du Nord – les francophones en Algérie, essentiellement – un véritable déchirement.

Les services consulaires français n'entrent pas dans ces considérations. Le traitement réservé aux demandes de visas formulées par des hommes de sciences et de culture algériens, par rapport à celui réservé à leurs homologues européens, les édifie sur le peu de cas que font les Français de leur appartenance à l'univers de la francophonie. Il y a des aménagements à opérer de ce côté. Cela mérite réflexion de la part des autorités concernées.

*- Les pays européens riverains de la Méditerranée ont-ils un rôle spécifique à jouer dans le rapprochement avec ceux du Sud et de l'Est ?*

Qu'ils l'aient, cela va de soi. Quant à savoir s'ils ont la volonté de le faire... Selon les affirmations politiques et les grandes déclarations diplomatiques, «une coopération mutuellement avantageuse doit être développée avec les pays du Sud». Dans de nombreux cas, elle est déjà effective, mais davantage de façon bilatérale qu'euro-méditerranéenne. Il en est ainsi de celle qui lie l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc à la France, à l'Italie ou à l'Espagne. Elle s'est traduite par des réalisations aussi bien dans le domaine culturel que dans celui de la prospection et de l'exploitation des ressources naturelles, la construction de gazoducs et d'oléoducs, des contrats de formation, etc. Néanmoins, dès qu'il s'agit de la libre circulation des personnes et des biens, de fortes réticences persistent ; l'amenuisement du «risque» islamiste n'a pas modifié la donne pour les premières ; pour les seconds, c'est le sens unique qui prévaut.

*- Comment voyez-vous l'entrée de la Turquie dans l'UE ?*

Je préfère ne pas répondre : c'est un problème qui regarde l'UE et c'est à elle de décider. Je crains que cette demande d'adhésion réveille de vieilles lunes. Personnellement, je ne pense pas que cette entrée ait lieu de sitôt.

*Propos recueillis par Claudine Rulleau*

